



Plan Climat Air Energie Territorial

Évreux Portes de Normandie

COPIL

Consolidation de la Stratégie et du Plan d'Actions

16 octobre 2019

Sommaire

À quoi sert la stratégie ?



Quels sont les objectifs stratégiques supérieurs (région, état) ?



Les axes stratégiques du PCAET d'EPN



Suite de la démarche



Calendrier





À quoi sert la stratégie ?





À quoi sert la stratégie ?

La stratégie au cœur du PCAET



Horizon 2030 et
2050

Définir une ambition pour le territoire et décliner les objectifs supérieurs (émissions de GES et de polluants, etc.)
Définir les axes d'actions pour l'atteinte des objectifs

Horizon 2020 à
2026

Programmer des actions concrètes et structurées pour rendre opérationnelle la stratégie sur la première période d'application (Objectifs de réalisation par année, identification de moyens techniques, financiers et humains)

Horizon 2020 à
2026

Définir des moyens d'évaluation et de suivi des actions pour confirmer la trajectoire projetée (Taux de réalisation des actions, impact réel des actions)



| À quoi sert la stratégie ?

La stratégie au cœur du PCAET



La stratégie doit décliner pour le territoire les deux vocations premières d'un PCAET :

- Réduire les consommations d'énergie, les émissions de GES et de polluants
- Anticiper les évolutions climatiques et permettre l'adaptation du territoire au climat projeté

Pour y parvenir, elle mobilise les leviers identifiés par le Diagnostic et les documents supérieurs (SRADDET notamment).

L'application du PCAET doit **permettre de coordonner l'ensemble des forces vives du territoire**, et d'assurer leur implication à **court, moyen et long terme**.

Son entrée en application interviendra à **partir de mi-2020** et doit être **un socle à partir duquel développer les actions de manière sereine, efficiente et suivie**.



Les axes stratégiques du PCAET d'EPN

Retour sur la construction de la stratégie et du Plan d'Actions





**Quels sont les objectifs stratégiques supérieurs
(région, état) ?**





I Quels sont les objectifs stratégiques supérieurs ?

LTECV, SRADDET, SRCAE



Le PCAET doit s'articuler avec les documents stratégiques nationaux et régionaux. À ce titre, il doit **justifier la prise en compte de ceux-ci** lors de l'établissement de sa stratégie. Le PCAET doit en particulier justifier de la prise en compte de :

- La **Loi de Transition Énergétique et pour la Croissance Verte (LTECV)** de 2015 ;
- Le **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** de la région Normandie, dont l'approbation est prévue pour fin 2019

La Loi Énergie Climat, adoptée en dernière lecture à l'Assemblée Nationale, viendra par ailleurs modifier ce cadre, dès sa promulgation prochaine.



I Quels sont les objectifs stratégiques supérieurs ?

LTECV, SRADDET, SRCAE



Ces documents fixent notamment des objectifs en termes de :

	Consommation d'énergie	Émissions de GES	Production d'ENR&R
LTECV	-20% en 2030 -50% en 2050 par rapport à 2012	-40% en 2030 -75% en 2050 Par rapport à 1990	32% en 2030 50% en 2050
SRADDET de Normandie	-27% en 2030 -50% en 2050	-75% en 2050	32% en 2030

Diagnostic EPN données fournies par l'outil PROSPER (données d'observatoire de l'énergie) 2014

→ | Le scénario de l'inaction

L'inaction se définit comme l'absence de mesures supplémentaires et de projets de développement des ENR sur le territoire, d'ici à 2050.

Les consommations baissent de 14% d'ici 2050.



Objectif SRADDET :
-50% en 2050



Conclusion : Le scénario ne permet pas l'atteinte des objectifs, pour **aucun** secteur, à **aucune** des échéances.

→ | Le scénario de l'inaction

L'inaction se définit comme l'absence de mesures supplémentaires et de projets de développement des ENR sur le territoire, d'ici à 2050.

Les émissions de GES baissent de 18% d'ici 2050.



Objectif SRADDET :
-75% en 2050



Conclusion : Le scénario ne permet pas l'atteinte des objectifs, pour **aucun** secteur, à **aucune** des échéances.

→ | Le scénario de l'inaction

L'inaction se définit comme l'absence de mesures supplémentaires et de projets de développement des ENR sur le territoire, d'ici à 2050.

La production d'ENR&R reste la même ; elle représente **20,5% de la consommation énergétique en 2030** et **21,8% en 2050**.



Objectif SRADDET :
32% en 2030



Conclusion : Le scénario ne permet pas l'atteinte des objectifs.



Scénario « Maximaliste »

Le scénario maximaliste utilise l'ensemble des leviers disponibles sur le territoire pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES sur tous les secteurs :

- **Secteur résidentiel :**
 - Sensibilisation de 3000 ménages aux écogestes d'ici 2050
 - Rénovation de 100% du parc de logement (public et privé) au niveau BBC, d'ici 2050
 - Substitution de 100% des chaudières « fioul » par des chaudières « bois » d'ici 2030
- **Secteur Tertiaire :**
 - Rénovation de 100% du parc tertiaire (public et privé) au niveau BBC, d'ici 2050
 - Substitution de 60% des chaudières « fossiles (fioul/gaz) » par des chaudières « bois » d'ici 2030
- **Secteur Transports :**
 - Mise en place d'un service de covoiturage « entreprise » touchant 15 000 employés d'ici 2050
 - Mise en place d'un service de covoiturage « tout public » touchant 15 000 habitants d'ici 2050
 - Création de 900 km de voies cyclables d'ici 2050
 - Création de 100 km de lignes de Transports en Commun en Site Propre d'ici 2050
 - Déploiement de 300 bornes de recharges électriques publiques rapides supplémentaires d'ici 2050
 - Substitution de 100% du parc motorisés du fret par des motorisations GNV ou électriques d'ici 2050



Scénario « Maximaliste »

Le scénario maximaliste utilise l'ensemble des leviers disponibles sur le territoire pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES sur tous les secteurs :

- **Secteur Industrie :**
 - Substitution de 100% du fioul et du gaz par du bois énergie d'ici 2050

- **Secteur Agriculture :**
 - Réduction de l'usage des engrais minéraux sur 80% de la SAU d'ici 2050
 - Substitution de 100% des produits pétroliers par du bois énergie d'ici 2050

- **Production d'énergie renouvelable :**
 - Implantation de 150 « petites » chaufferies bois (150 kW) pour des bâtiments publics d'ici 2050
 - Implantation de 2 parcs éoliens d'une puissance de 12,5 MW chacun d'ici 2050
 - Implantation de 12 unités de méthanisation (1 million de NM_3/an) d'ici 2050
 - Implantation de 300 projets photovoltaïques sur des grandes toitures (150 kW) d'ici 2050
 - Implantation de 9000 projets photovoltaïques individuels (10 kW) d'ici 2050
 - Implantation de 9000 chauffe-eaux solaires individuels (2MWh/an) d'ici 2050
 - Implantation de 900 chauffe-eaux solaires collectifs (12 MWh/an) d'ici 2050
 - Alimentation de 60 bâtiments publics par des « petites » centrales géothermiques (300 kW) d'ici 2050

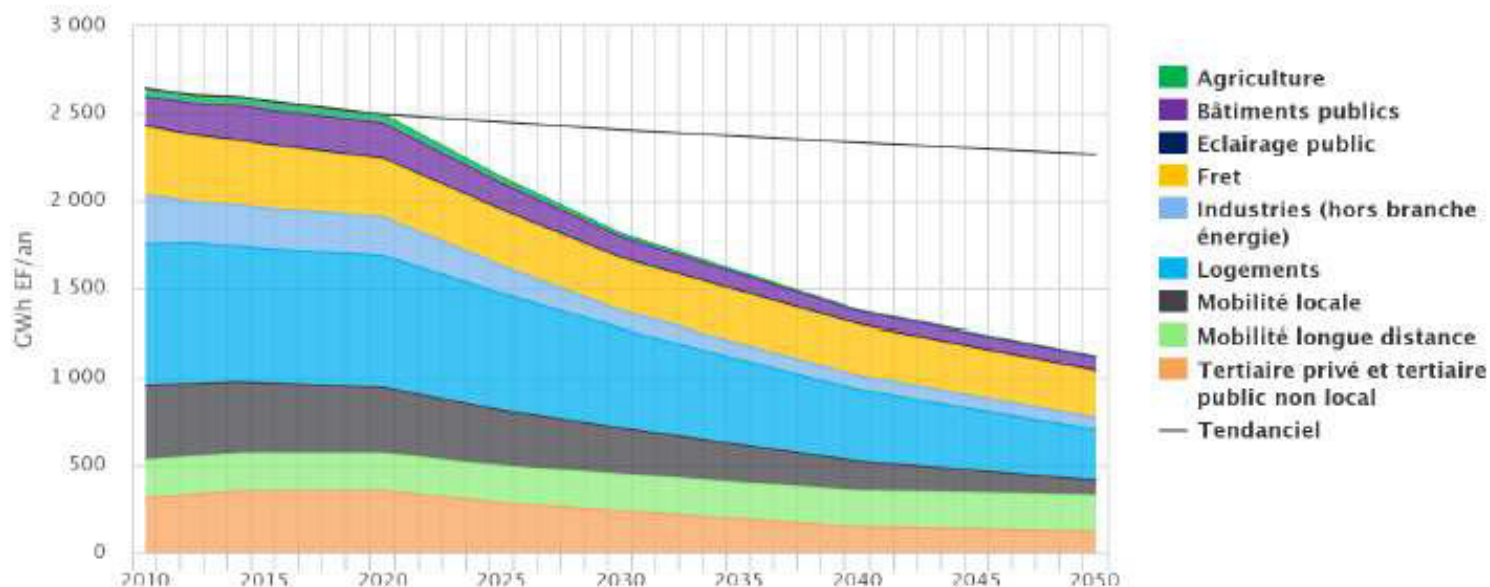


Scénario « Maximaliste »

Les consommations énergétiques baissent de 57% d'ici à 2050 ; cette baisse est supérieure à celle fixée par les objectifs régionaux.



Objectif SRADDET :
-50% en 2050



Conclusion : Les objectifs sont dépassés à l'horizon 2050.



Scénario « Maximaliste »

Les émissions de GES baissent de 79% d'ici à 2050 ; cette baisse est supérieure à celle fixée par les objectifs régionaux.



Objectif SRADDET :
-75% en 2050



Conclusion : Les objectifs sont dépassés à l'horizon 2050.



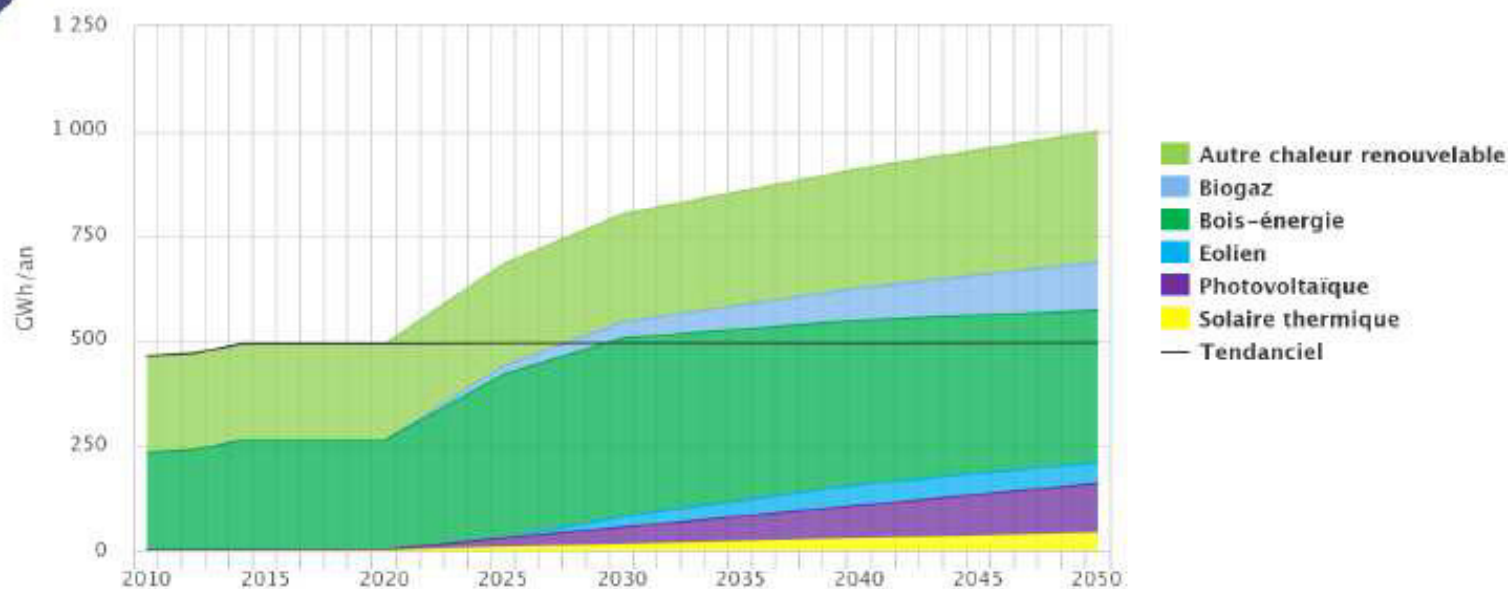
Scénario « Maximaliste »

La production d'ENR&R est très développée et couvre **44% des besoins énergétiques en 2030** et **89% en 2050** ; soit une **production supérieure à celle fixée par les objectifs régionaux.**



Objectif SRADDET :

32% en 2030



Conclusion : Les objectifs sont dépassés à l'horizon 2030.



I Quels sont les objectifs stratégiques supérieurs ?

LTECV, SRADDET, SRCAE



Ces documents fixent notamment des objectifs en termes de :

	Consommation d'énergie	Émissions de GES	Production d'ENR&R
LTECV	-20% en 2030 -50% en 2050 par rapport à 2012	-40% en 2030 -75% en 2050 Par rapport à 1990	32% en 2030 50% en 2050
SRADDET de Normandie	-27% en 2030 -50% en 2050	-75% en 2050	32% en 2030

Diagnostic EPN données fournies par l'outil PROSPER (données d'observatoire de l'énergie) 2014



I La structure de la Stratégie et du Plan d'Actions

La Stratégie



La stratégie du PCAET décline pour chaque secteur réglementaire des objectifs en termes **de baisse de la consommation d'énergie, d'émissions de GES et de polluants**. Tous secteurs confondus, elle ambitionne d'atteindre :

- Réduire les consommations d'énergie de **38%**
- Réduire les émissions de GES de **46%**
- Réduire les émissions de polluants afin de ne pas dépasser les **seuils de recommandation, tous polluants confondus**

Elle fixe également comme objectif d'atteindre une **production locale d'énergies renouvelable** au moins équivalente à **32%** des besoins énergétiques finaux en 2030 et **50%** en 2050.

Enfin, la stratégie souhaite mettre en avant la nécessité **d'anticiper le changement climatique et de limiter la vulnérabilité du territoire**.

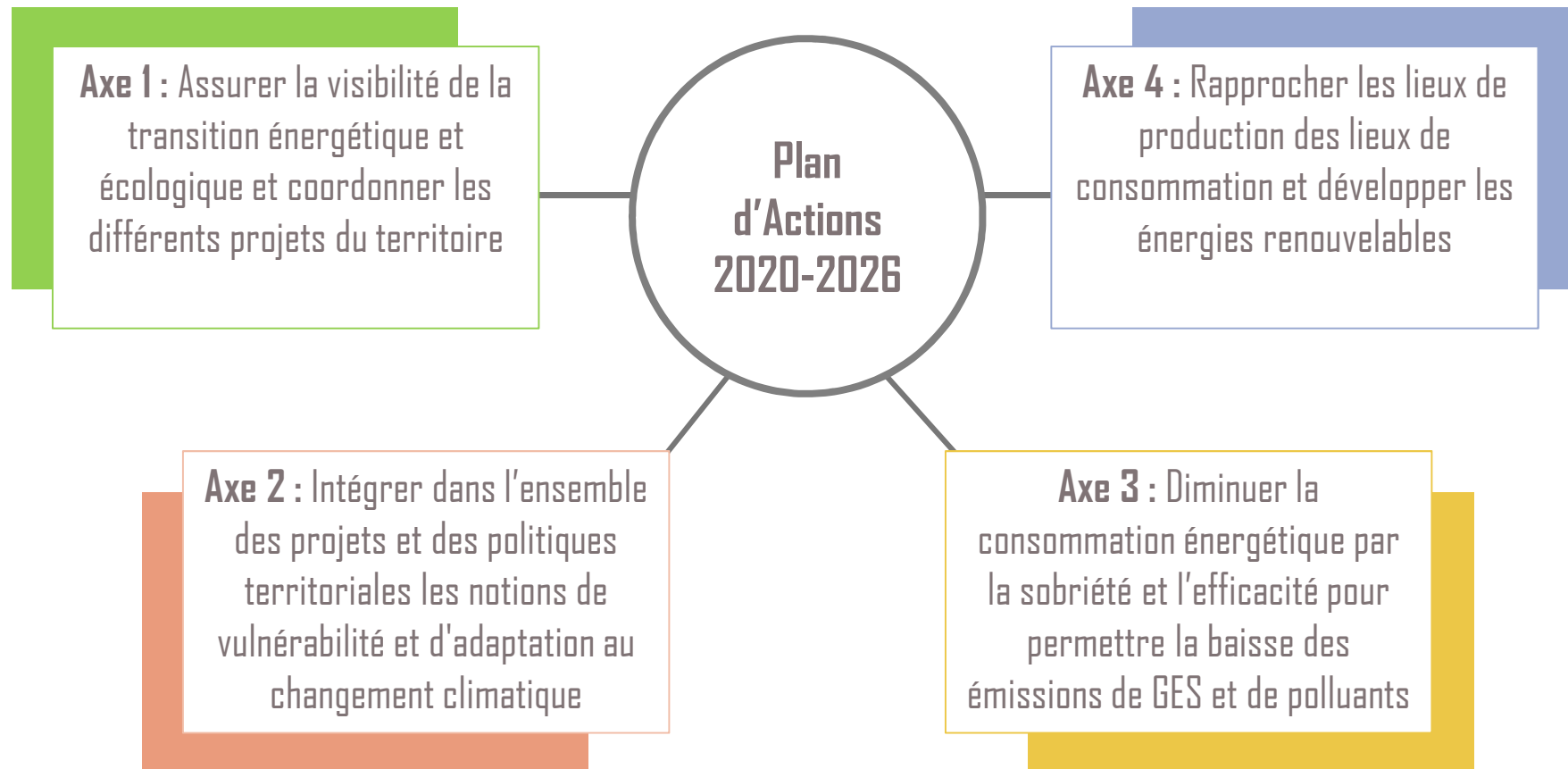
Si ce volet est dénué d'objectifs chiffrés, il doit permettre à l'horizon 2050 de concilier raréfaction de la ressource en eau et hausse de la population, intensification des épisodes climatiques extrêmes et hausse des publics fragiles exposés.



I La structure de la Stratégie et du Plan d'Actions

Le Plan d'Actions

Le Plan d'Actions décline sur la période 2020-2026 ces objectifs, et identifie les prérequis pour en assurer la faisabilité. Il est structuré en 4 axes :





Axe 1 : Assurer la visibilité de la transition énergétique et écologique
et coordonner les différents projets du territoire





Axe 1 : Coordonner

Actions transversales

Proposer un projet d'éducation à la nature et à l'environnement

Rester en veille sur les sources de financements

Transports



Accompagner entreprises et structures publiques dans leur PDA / PDE

Développer un programme d'animations (défis, expérimentations, etc.) et de communications autour des usages de la mobilité

Résidentiel



Elaborer une « charte d'engagement pour la rénovation énergétique »

Développer et promouvoir un guichet unique

Améliorer la connaissance et les pratiques de chacun.

Augmenter les projets accompagnés

amplifier les résultats attendus en terme de report modal

Impliquer les acteurs du territoire.

faciliter les démarches,



Axe 2 : Intégrer dans l'ensemble des projets et des politiques territoriales les notions de vulnérabilité et d'adaptation au changement climatique





Axe 2 : Adapter

Actions transversales

Identifier finement la disponibilité, les usages et besoins de la ressource en eau et proposer des actions

Développer la nature en ville sous toutes ses formes

Limiter l'artificialisation des sols

Etablir un programme d'actions sur le suivi de la qualité de l'air et prévenir les pics de pollution

Mettre à jour la Charte forestière existante

Soutenir la réalisation de documents de prévention des risques

Valoriser les espaces de pleine terre des entreprises

Eviter de futurs conflits autour des usages de l'eau, économiser la ressource

Renforcer les continuités écologiques

Limiter le déstockage de carbone

Diminuer l'exposition de la population aux polluants et les émissions globales du territoire

Assurer la résilience des milieux forestiers

Améliorer la gestion du risque

Limiter l'imperméabilisation, améliorer la gestion de l'eau pluviale, renforcer la biodiversité



Axe 2 : Adapter

Transports



Etudier de manière systématique les solutions permettant de limiter l'impact environnemental des infrastructures de transport

Limiter le ruissellement, améliorer les continuités écologiques, limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols

Industrie



Programmer une étude pour identifier les modes de valorisation des friches industrielles (dépollution par les plantations, production d'énergies, etc.)

Limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols, limiter les risques de pollution, renforcer les continuités écologiques

Agriculture



Valoriser les actions du monde agricoles sur la qualité et la résilience des milieux naturels (haies, prairies, cultures intermédiaires, jachères, etc.)

Développer une approche environnementale de l'agriculture,



Axe 3 : Diminuer la consommation énergétique par la sobriété et l'efficacité pour permettre la baisse des émissions de GES et de polluants





Axe 3 : Réduire

Transports



Développer la politique cyclable

4% de part modale du vélo en 2026

6% en 2030

Développer l'usage des Transports en commun

11% de part modale des TC en 2026

15% en 2030

Développer la pratique du covoiturage:

Baisse de 6% du nombre de voyages en voiture en 2026

10% en 2030

Améliorer les continuités piétonnes

baisse de 1% des émissions de GES des transports

Permettre l'essor des motorisations décarbonées

10% de véhicules alternatifs en 2026

16% en 2030

Etudier l'impact du fret : réalisation d'une étude sur les pratiques, impacts et alternatives possibles lors du « dernier kilomètre »



Axe 3 : Réduire

Résidentiel



Accompagner la rénovation du parc résidentiel privé et social,

900 logements rénovés d'ici 2026

1500 d'ici 2030

Encadrer la construction neuve

la production neuve ne crée pas de besoins supplémentaires

Favoriser le renouvellement de la ville

300 logements en renouvellement d'ici 2026

500 d'ici 2030

Faire évoluer les comportements

1200 ménages sensibilisés d'ici 2026

2000 d'ici 2030

Déchets



2^{ème} PLPD

330 tonnes de déchets détournés de la collecte par an



Axe 3 : Réduire



Tertiaire



Rénover le parc et mettre en place un service d'ici 2021 afin d'accompagner la rénovation

10% surfaces tertiaires
rénovés d'ici 2026

16% d'ici 2030

Favoriser le renouvellement de la ville
(déconstruction / reconstruction)

4% des surfaces tertiaires en
renouvellement d'ici 2026

6,5% d'ici 2030

Faire évoluer les comportements

60% des agents publics
sensibilisés d'ici 2026

100% d'ici 2030
et 10 entreprises par an

Encadrer la construction neuve

**la production neuve ne crée pas de besoins
supplémentaires**



Axe 4 : Rapprocher les lieux de production des lieux de consommation et développer les énergies renouvelables





Axe 4 : Rapprocher

Actions transversales

Elaborer un Schéma Directeur de développement des Energies Renouvelables

Accompagner le développement de la filière de production de bois énergie du territoire

Développer le réseau de chaleur existant et étudier les opportunités de création d'autres réseaux de chaleur

doubler la production locale d'ENR à horizon 2026

Augmenter la capacité de production en bois-énergie du territoire

rapprocher lieux de production et de consommation de l'énergie

Résidentiel



Proposer un dispositif d'aide et/ou d'accompagnement à l'installation de solution de production d'énergie sur les bâtiments résidentiels (éventuellement via le Guichet Unique)

Développer la production d'énergie en milieu urbain.



Axe 4 : Rapprocher

Agriculture



Mettre en œuvre d'un dispositif d'aide au développement de solution de production d'ENR&R sur les exploitations agricoles (dont l'installation de panneaux photovoltaïque)

Développer et soutenir les filières agricoles bio et/ou en circuit court (aides à l'installation, commande publique, etc.) et permettre le développement de l'agriculture urbaine, **notamment via la réalisation d'un Projet Alimentaire Territorial**

Industrie



Etudier la faisabilité d'installations de récupération et de valorisation de la chaleur fatale

Objectif : Impliquer le secteur agricole dans le processus de production d'énergie.

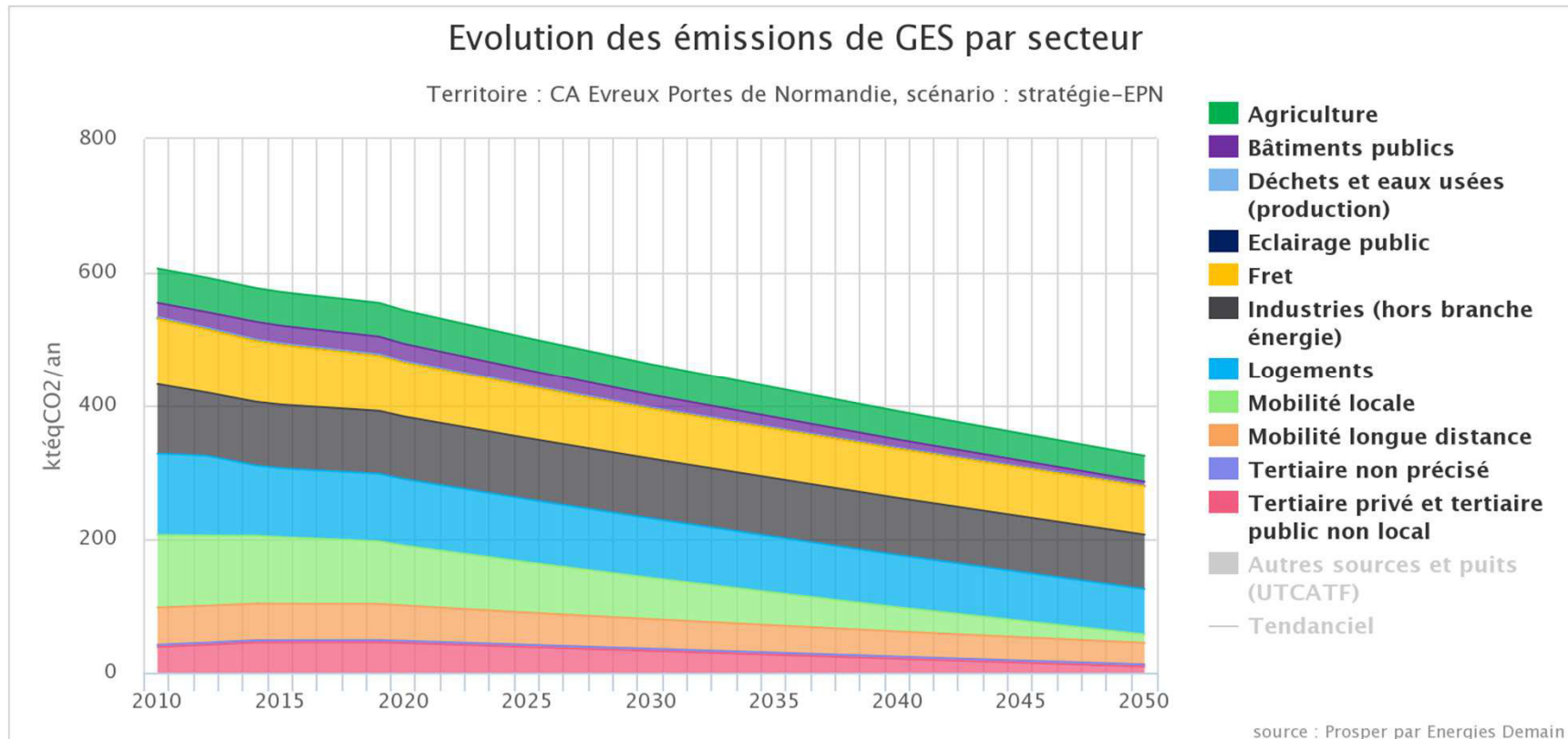
Objectif : Réduire l'usage d'intrants, réduire la distance parcourue par les aliments, rapprocher monde agricole et habitants, favoriser une alimentation saine

Objectif : Impliquer le secteur industriel dans le processus de production d'énergie. Développer la production d'énergie de récupération.



La structure de la Stratégie et du Plan d'Actions

La Stratégie



Avec -46% de baisse des émissions de GES, la stratégie, dans sa forme actuelle, **ne permet pas l'atteinte complète des objectifs fixés à l'échelle supra-territoriale**. Plusieurs pistes de travail n'ont toutefois pas encore été mobilisées.



I La structure de la Stratégie et du Plan d'Actions

La Stratégie

Les objectifs de consommation d'énergie et d'émissions de GES pour Evreux Portes de Normandie pour 2050 sont ventilés par secteurs de la manière suivante :



Résidentiel



Transports



Industrie



Tertiaire



Agriculture



Déchets

Consommations d'énergie

-28%

-43%

-39%

-46%

-6%

NC

Émissions de GES

-44%

-55%

-22%

-71%

-24%

-40%